



Décembre 2018 - n°2018 - 186
12/12

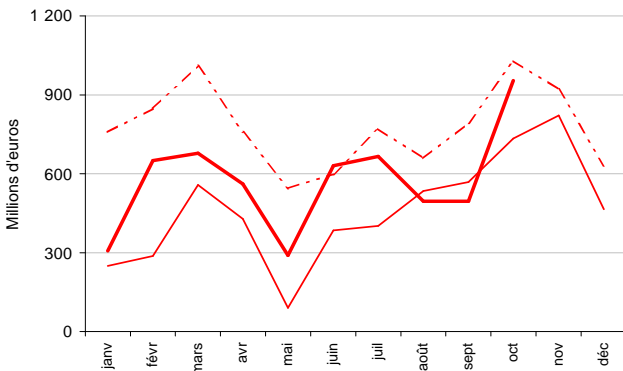
Infos rapides

En octobre 2018, l'excédent agroalimentaire progresse sur un an parallèlement à la hausse des exportations

En octobre 2018, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 954 millions d'euros, en hausse de 220 millions d'euros par rapport à octobre 2017 du fait d'une augmentation des exportations sur un an largement supérieure à celle des importations. Le solde des échanges de produits agricoles bruts affiche un excédent de 91 millions d'euros et progresse de 84 millions d'euros par rapport à octobre 2017 grâce à la hausse des exportations, principalement de céréales et de légumes. L'excédent commercial en produits transformés gagne 136 millions d'euros sur un an, à 863 millions d'euros parallèlement à des exportations en augmentation notamment de vins et d'alcools spiritueux. L'amélioration de l'excédent des échanges agroalimentaires français concerne pour l'essentiel les pays tiers.

Solde commercial global

En octobre 2018, augmentation de l'excédent sur un an après deux mois de baisse

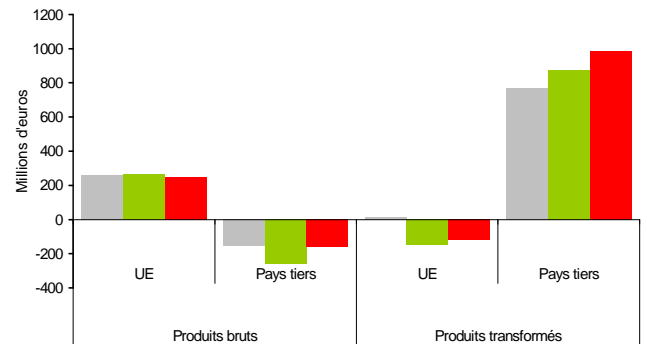


Source: Douanes - CPF 2015

--- moyenne 2013-2017 - - - 2017 — 2018

Solde par zones et par type de produits

En octobre 2018, amélioration, sur un an, de l'excédent commercial agroalimentaire avec les pays tiers et dans une moindre mesure avec l'UE



Source : Douanes - CPF 2015

■ oct. moy. 2013-2017 ■ oct. 2017 ■ oct. 2018



Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants

En octobre 2018, hausse des exportations sur un an

En octobre 2018, l'excédent commercial agroalimentaire atteint 954 millions d'euros, soit + 220 millions d'euros par rapport à octobre 2017. Cette augmentation est la conséquence de la forte hausse des exportations (+ 266 millions d'euros, soit + 5 % en valeur), hausse nettement supérieure à celle des importations (+ 45 millions d'euros par rapport à octobre 2017, soit + 1 %).

Avec les pays tiers, l'excédent s'établit à 825 millions d'euros, en progression de 208 millions d'euros par rapport à octobre 2017. Si les importations diminuent de 17 millions d'euros sur un an (- 1 %), l'excédent bénéficie surtout d'une progression des exportations de 191 millions d'euros (+ 9 %) qui se répartit équitablement entre produits bruts et produits transformés. Ainsi, les ventes de produits bruts augmentent de 95 millions d'euros parallèlement à des exportations de céréales mieux valorisées (+ 90 millions). La hausse des exportations de produits transformés atteint 96 millions d'euros et concerne principalement les vins et

alcools spiritueux (+ 83 millions). Au total, le déficit commercial en produits bruts se réduit de 100 millions d'euros et l'excédent des échanges de produits transformés gagne 108 millions d'euros sur un an.

Avec l'Union européenne, l'excédent commercial atteint 129 millions d'euros et augmente de 12 millions d'euros par rapport à octobre 2017. Cette amélioration résulte d'une hausse des exportations (+ 75 millions d'euros soit + 2 %), toutefois limitée par la croissance des importations (+ 63 millions d'euros sur un an soit + 2 %). La hausse des exportations concerne pour plus des quatre cinquièmes les produits transformés, dont les vins et le Champagne pour 37 millions. L'augmentation des importations porte sur les produits transformés pour 54 %, notamment à travers les achats de boissons (+ 23 millions) et de produits à base de fruits et légumes (+ 18 millions). La croissance des achats de produits bruts atteint 29 millions d'euros sur un an et concerne plus particulièrement les légumes (+ 15 millions).

Les indicateurs

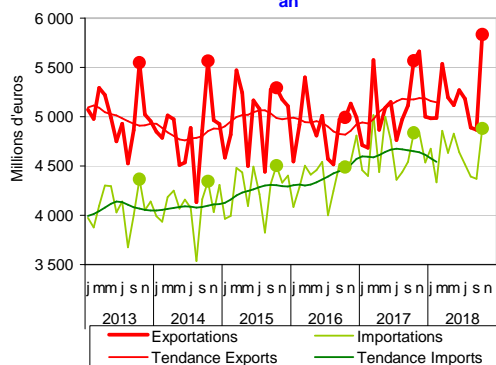
million d'euros

Produits CPF2	Octobre						Cumul 10 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
UE												
Produits bruts	592	621	859	871	267	250	6 139	6 201	8 691	8 955	2 552	2 755
Produits transformés	2 789	2 823	2 640	2 702	-149	-121	25 913	26 298	23 284	23 607	-2 629	-2 691
AGROALIMENTAIRE	3 381	3 444	3 498	3 573	117	129	32 051	32 499	31 975	32 563	-76	64
Pays tiers												
Produits bruts	529	523	269	364	-260	-159	5 819	5 344	2 765	3 402	-3 053	-1 941
Produits transformés	926	914	1 802	1 898	876	984	8 401	8 303	15 768	15 907	7 367	7 604
AGROALIMENTAIRE	1 455	1 437	2 071	2 262	616	825	14 220	13 646	18 534	19 309	4 314	5 663
Monde												
Produits bruts	1 121	1 144	1 128	1 235	7	91	11 957	11 544	11 456	12 358	-501	813
Produits transformés	3 715	3 737	4 442	4 600	727	863	34 314	34 600	39 052	39 514	4 739	4 913
AGROALIMENTAIRE	4 836	4 881	5 569	5 835	734	954	46 271	46 145	50 509	51 872	4 238	5 727

Source: Douanes/SSP

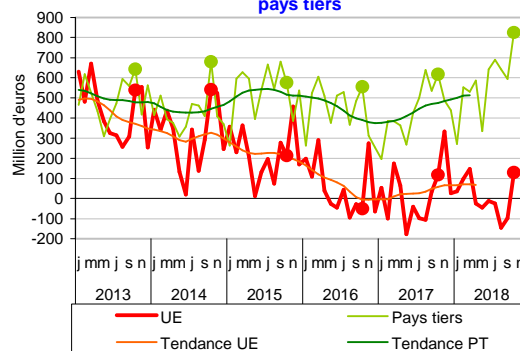
Mises en perspective

En octobre 2018, hausse des échanges sur un an



Source: Douanes - CPF 2015

En octobre 2018, le solde des échanges s'améliore sur un an principalement grâce aux pays tiers



Source: Douanes - CPF 2015

Produits agricoles bruts

Les faits marquants

Progression des exportations de céréales sur un an parallèlement à l'augmentation des prix du blé tendre et de l'orge

En octobre 2018, le solde des échanges de **produits agricoles bruts** est excédentaire pour le cinquième mois consécutif, à 91 millions d'euros. Il progresse de 84 millions par rapport à octobre 2017 du fait de la réduction du déficit commercial avec les pays tiers (- 159 millions d'euros contre - 260 millions un an auparavant). Les **exportations** (plus de 1,2 milliard d'euros) progressent de 107 millions d'euros (+ 9 % par rapport à octobre 2017). Les céréales, au premier rang des produits expédiés, voient la valeur de leurs exportations encore augmenter de 62 millions d'euros sur un an (+ 16 %). Si les quantités exportées diminuent d'une année sur l'autre (notamment en maïs), le prix moyen à l'exportation a augmenté sensiblement (+ 23 % en blé tendre et + 25 % en orge). Les ventes de blé tendre

augmentent ainsi de 81 millions sur un an vers l'Algérie et les expéditions d'orge progressent de 33 millions vers l'Arabie saoudite. De même, les exportations de légumes augmentent de 38 millions d'euros sur un an avec notamment des ventes de pommes de terre qui progressent de 25 millions (le recul de la production 2018 tirant les prix à la hausse).

Les **importations** (plus de 1,1 milliard d'euros) augmentent de 23 millions d'euros (+ 2 % par rapport à octobre 2017) en lien notamment avec des achats de légumes dont la valeur s'accroît de 27 millions d'euros sur un an (dont un tiers pour les tomates principalement en provenance du Maroc).

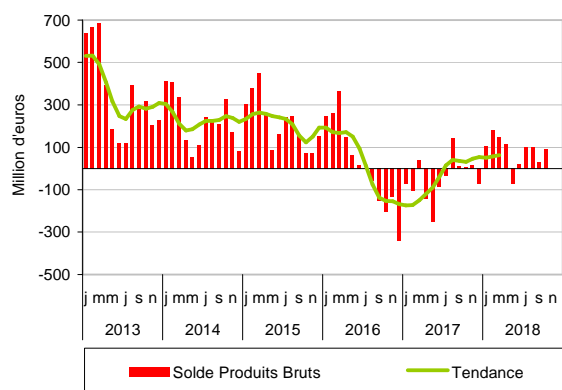
Les indicateurs

Produits CPF4	Octobre						Cumul 10 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
PRODUITS BRUTS	1 121	1 144	1 128	1 235	7	91	11 957	11 544	11 456	12 358	-501	813
Agriculture et élevage	954	967	1 036	1 137	83	170	10 353	9 913	10 619	11 489	266	1 576
Céréales, légum., oléagi.	145	161	473	552	327	391	1 531	1 291	5 113	6 306	3 582	5 015
Céréales n. c. riz	27	36	387	448	359	413	410	302	4 033	5 199	3 623	4 897
Oléoprotéagineux	118	125	86	104	-32	-21	1 117	986	1 078	1 103	-38	117
Légumes, fleurs, plantes	189	219	154	194	-35	-25	2 860	2 735	2 040	1 816	-819	-919
Légumes	146	173	133	171	-13	-1	2 393	2 247	1 796	1 562	-597	-685
Prod. cult. permanentes	563	530	184	157	-379	-372	5 504	5 421	1 572	1 438	-3 932	-3 983
Fruits	370	340	150	127	-220	-213	3 524	3 534	1 234	1 085	-2 290	-2 449
Café, cacao, thé	75	78	2	2	-73	-76	775	749	25	23	-750	-726
Animaux vifs, œufs, miel	56	58	226	233	170	176	459	466	1 894	1 929	1 435	1 463
Bovins	2	5	144	145	143	139	27	38	1 212	1 233	1 185	1 195
Produits sylvicoles	23	20	40	43	17	23	209	208	359	382	150	174
Pêche et aquaculture	144	156	51	55	-93	-102	1 396	1 424	478	487	-918	-937

Source: Douanes/SSP

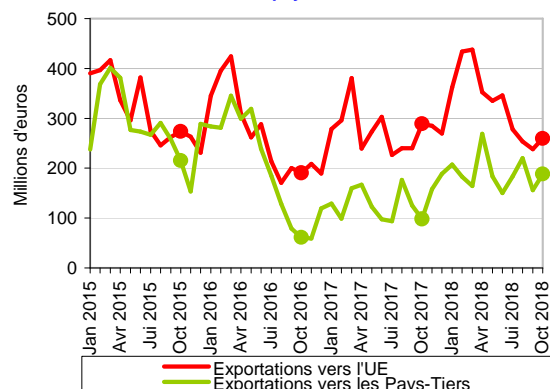
Mises en perspective

En octobre 2018, le solde des échanges de produits agricoles bruts reste excédentaire



Source: Douanes - CPF 2015

Sur un an, hausse des exportations de céréales vers les pays tiers



Source: Douanes - CPF 2015

Produits agricoles transformés

Les faits marquants

Dynamisme des exportations de vins et spiritueux

L'excédent des échanges de **produits transformés** atteint 863 millions d'euros en octobre 2018 (+ 136 millions d'euros sur un an). L'amélioration de l'excédent commercial avec les pays tiers représente près des quatre cinquièmes de la hausse totale de l'excédent des échanges de produits transformés.

Les **exportations** (4,6 milliards d'euros) progressent de 159 millions d'euros sur un an (+ 4 %). Les ventes de vins augmentent de 59 millions d'euros sur un an du fait de la demande dynamique en provenance des Etats-Unis et d'une meilleure valorisation des marchandises vendues à destination du Royaume Uni. De même, Les exportations d'alcools spiritueux (Cognac, Rhum, etc.)

progressent de 54 millions d'euros sur un an parallèlement à une demande en hausse en provenance du continent asiatique (notamment de Chine, de Hong Kong et de la Malaisie) et des Etats-Unis (premier débouché pour le Cognac).

La valeur des **importations** (3,7 milliards d'euros) augmente de 22 millions d'euros sur un an (+ 1 %). Si les achats de nombreux produits transformés augmentent, notamment les boissons, les produits issus de la seconde transformation des céréales et ceux à base de fruits et légumes, la baisse des importations de tabacs, d'huiles, de tourteaux et de corps gras atténue en partie cette hausse.

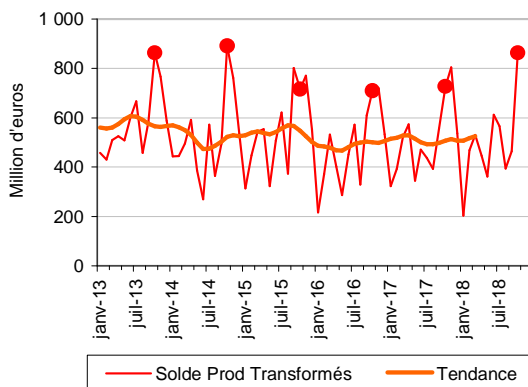
Les indicateurs

Produits CPF4	Octobre						Cumul 10 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
IAA, TABACS	3 715	3 737	4 442	4 600	727	863	34 314	34 600	39 052	39 514	4 739	4 913
Viandes, prod. de l'abattage	495	503	427	418	-68	-85	4 621	4 755	3 679	3 644	-943	-1 112
<i>Viande bovine</i>	104	110	88	85	-16	-25	989	1 040	761	792	-228	-248
<i>Viande porcine</i>	69	63	76	73	7	10	652	617	685	632	33	15
<i>Volaille</i>	98	105	85	84	-12	-21	884	962	648	660	-236	-302
Prod. préparés de la pêche	392	392	81	73	-311	-318	3 516	3 424	741	752	-2 775	-2 672
Prod. à base de fruits & lég.	432	448	182	195	-249	-253	4 199	4 258	1 737	1 785	-2 462	-2 473
Huiles, tourteaux, corps gras	289	261	98	90	-190	-171	2 844	2 710	935	923	-1 909	-1 786
<i>Tourteaux</i>	111	99	13	4	-98	-95	1 054	1 017	124	104	-930	-913
Produits laitiers, glaces	336	330	566	585	231	256	3 295	3 427	5 489	5 433	2 194	2 006
<i>Fromages</i>	127	134	280	296	153	162	1 296	1 362	2 471	2 518	1 175	1 156
Produits des céréales	147	156	230	235	83	78	1 458	1 470	2 236	2 180	777	709
Biscuits, pâtisseries, pâtes	232	250	192	205	-41	-45	1 934	1 946	1 634	1 727	-301	-219
Autres produits alimentaires	796	811	859	865	63	54	7 112	7 135	7 471	7 437	359	302
<i>Sucre</i>	27	20	129	123	103	103	231	209	990	1 101	759	892
<i>Chocolat, confiserie</i>	310	312	213	214	-97	-97	2 549	2 474	1 835	1 705	-713	-769
Aliments pour animaux	93	95	206	199	113	104	881	897	1 824	1 853	943	957
Boissons	344	362	1 583	1 717	1 239	1 354	3 032	3 319	13 147	13 606	10 114	10 286
<i>Vins, champagne</i>	97	95	963	1 023	867	928	691	813	7 391	7 709	6 700	6 896
<i>Eaux de vie, alcools</i>	116	118	441	495	325	377	981	1 004	3 761	3 862	2 780	2 858
Tabacs	159	128	16	17	-143	-111	1 421	1 258	161	174	-1 260	-1 084

Source: Douanes/SSP

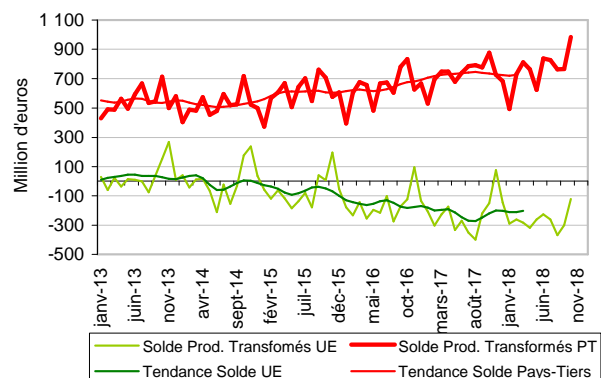
Mises en perspective

Produits transformés : en octobre 2018, augmentation de l'excédent sur un an



Source: Douanes - CPF 2015

Produits transformés : en octobre 2018, progression de l'excédent avec les pays tiers



Source: Douanes - CPF 2015

Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er février 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de février 2007.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1er février 2011, il a été porté à 460 000 euros.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 28

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP

Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur : Thibaut Champagnol

Composition : SSP

Dépôt légal : à parution

© Agreste 2018

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)